

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE RESPONSABLE DE FORMATION

« EXPERT EN GESTION DES PARCOURS ET DES COMPÉTENCES »

UNE FORMATION ACTION VISANT UNE EXPERTISE
EN LIEN AVEC LES ÉVOLUTIONS DU CHAMP
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



FORMATIONS.UNIV-LORRAINE.FR
SHS-NANCY.UNIV-LORRAINE.FR

SOMMAIRE

Objectifs de la formation	P. 3
Qualifications	P. 3
Publics concernés	P. 3
Débouchés professionnels	P. 4
Métiers visés	P. 5
Organisation de la formation	P. 5
Contenu de la formation et compétences	P. 5
Formation modulaire	P. 6
Modalités de contrôle des connaissances	P. 7
Conditions d'accès et pré-requis	P. 7
Modalités de sélection	P. 7
Financement de la formation	P. 8
Equipe pédagogique et partenariats	P. 10

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis **les dernières réformes de la formation, et de l'emploi**, se pose la question du développement des compétences ainsi que l'anticipation des parcours professionnels. Autant d'enjeux professionnels pour les responsables de formation au sein d'organismes de formation, d'insertion, d'OPCO, de collectivités locales ou territoriales et d'entreprises.

Dans le cadre du DU responsable de formation « expert en gestion des parcours et des compétences », nous proposons **une modalité pédagogique particulière : la formation-action**. Il s'agit de favoriser les apprentissages et la professionnalisation des apprenants au travers de la mise en œuvre d'actions réelles en lien avec les logiques de parcours et de compétences.

Les différentes promotions du DURF ont ainsi conduit des réalisations sur le Compte Personnel de Formation, le Conseil en Évolution Professionnelle, les enjeux du numérique dans le champ de la formation, l'évolution des pratiques d'ingénierie en lien avec le renforcement des droits attachés à l'individu, les stratégies et modalités d'hybridation des formations et aux usages des IA génératives en formation.

Concrètement, chaque année, nous définissons avec **les partenaires professionnels des consignes de production** pour chaque bloc de compétences. Le groupe de stagiaires va, en équipe de travail, répondre à ces consignes et produire un document de synthèse (nommé « livrable ») au bénéfice des partenaires.

Le groupe de stagiaires est accompagné dans la réalisation de ce travail par l'équipe pédagogique qui :

1. Se positionne comme équipe ressource, susceptible d'apporter au groupe :

- Des repères méthodologiques
- Des indications sur les sources d'informations utiles
- Des grilles de lecture
- Des éclairages théoriques

2. Est la garante d'une démarche de travail collaborative et dynamique favorisant les apprentissages de chacun

3. Est co-évaluatrice de la production

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer les connaissances et les pratiques en matière d'ingénierie de formation, de professionnalisation et des parcours au service des évolutions des métiers et des mobilités choisies des actifs.

QUALIFICATIONS

Ce diplôme permet :

- D'accéder à un niveau de qualification correspondant aux compétences développées ;
- De développer une spécialisation correspondant aux compétences développées.

PUBLICS CONCERNÉS

Ce DU s'adresse à des **professionnels qui occupent et/ou souhaitent occuper des fonctions de responsables de formation** ; c'est-à-dire à un public de formation continue ayant **une ambition de professionnalisation**. Ce DU s'adresse, également, à un public de formation initiale en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Les secteurs d'activité auxquels s'adresse le DURF sont ceux concernés par la formation professionnelle dans le **champ privé, parapublic et associatif** :

- Organismes de formation
- Structures d'insertion
- OPCO (Opérateurs de compétences)/ TransitionsPro
- Branches professionnelles.
- Entreprises

Vous êtes en situation de handicap, durable ou temporaire ? Rapprochez-vous :

- de la Mission handicap de l'Université de Lorraine : <https://handicap.univ-lorraine.fr/>
- ou du Service FCPA : shs-nancy-fc@univ-lorraine.fr

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ce DU se situe à un niveau **Master 1 - bac +4** :

Le profil de compétences visé correspond au métier de « **Responsable de Formation** » en organisme de formation, en entreprise et en structures publiques et parapubliques et associatives. Le référentiel national formalisé par le « Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation » le décline selon **cinq grandes fonctions que sont** :

- La fonction d'études liées à l'identification des besoins de et en formation ;
- La fonction d'élaboration de plans de formation et/ou de conception de dispositifs et actions de formation ;
- La fonction d'animation et d'accompagnement d'équipes de formateurs
- La fonction de gestion des parcours et des compétences
- La fonction de développement et d'animation de partenariats et de réseaux

83%

Taux d'insertion
sur les 3 dernières promotions
(2023-2024)

85%

Taux de réussite
sur les 3 dernières années

95%

Taux de satisfaction
sur les 3 dernières promotions

MÉTIERS VISÉS

Les métiers et activités concernées sont ceux que recouvrent la dénomination de « Responsable de formation » même si d'autres acceptions sont utilisées et référencées, notamment dans le RNCP ; tels que Coordinateurs de dispositifs de formation ou d'insertion.

Cette dénomination désigne deux activités dominantes spécifiques au domaine de la formation professionnelle (et non de l'enseignement) :

- Activités juridiques et administratives dont mise en œuvre du droit de la formation professionnelle et ingénierie financière.
- Ingénierie de la formation, de la professionnalisation et de l'insertion dont conception d'actions, de dispositifs, de parcours, de plans de développement des compétences / articulation gestion des emplois et des parcours – formation / conseil interne)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le **DURF** est organisé par le **Département Sciences de l'Éducation et de la Formation de l'UFR Sciences humaines et Sociales-Nancy de l'Université de Lorraine.**

Cette formation peut accueillir **25 étudiants maximum par session.**

Déroulement de la formation sur 6 mois :

- 342 h de formation + 350 h de stage
- Déroulement de janvier à juin
- À temps plein 30h/semaine

Amplitude horaire des journées : 9h à 12h et 13h à 16h

La formation est également accessible **sous forme modulaire**. Dans ce cas, le parcours spécifique est conçu avec la **responsable de formation** à l'issue de l'étude du dossier et d'un entretien.

CONTENU DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES

N° des UE	Intitulé des UE	NB(h)
UE 1	Evolutions du champs de la formation	24
UE 2	Formation & ingénieries	24
UE 3	Plan de développement des compétences	18
UE 4	Management de l'activité et des équipes	24
UE 5	Développement de réseaux et de partenariats	24
UE 6	Gestion administrative et financière	24
UE 7	Conception & usage des référentiels en formation	24
UE 8	Développement d'APC (Approches par Compétences)	24
UE 9	Parcours, Compétences & Reconnaissance	24
UE 10	Processus d'évaluation en formation	24
UE 11	Processus d'évaluation des acquis	24
UE 12	Management de la qualité	18
UE 13	Retours sur l'expérience d'alternance	18
UE 14	Conduite d'une étude	24
UE 15	Restitution d'une étude	24

BLOCS DE COMPÉTENCES

Blocs d'activités / compétences	Intitulé des UE
BC1 Dispositifs et actions de formation (66h)	UE 1
	UE 2
	UE 3
BC2 Pilotage de dispositifs (72h)	UE 4
	UE 5
	UE 6
BC3 APC & Référentiels (72h) • Accessible à distance et à la carte	UE 7
	UE 8
	UE 9
BC4 Évaluation et amélioration continue (66h)	UE 10
	UE 11
	UE 12
BC5 Accompagnement de la professionnalisation (66h) • Accessible à distance	UE 13
	UE 14
	UE 15

LE STAGE :

Les missions de stage visent :

- La mise en œuvre de nouveaux projets
- L'analyse de projets déjà réalisés
- La transformation de projets existants

EXEMPLES DE MISSION :

- Structuration d'une fonction formation
- Conception et mise en œuvre de dispositifs d'évaluation
- Articulation de la démarche compétences et de la formation
- Développement de l'ingénierie de parcours individualisés

RÔLE DU TUTEUR :

- Définir de manière précise la mission
- Manager la mission conduite
- Proposer les ressources pour la conduite de la mission

FORMATION MODULAIRE

Le Durf est accessible **par modules ou blocs de compétences**.

Dans le cadre de la filière « Métiers de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement », des parcours personnalisés mixant des modules ou blocs de compétences du Diplôme Universitaire de Responsable de Formation (DURF) et du Master SEF, spécialité Formation, Travail et Territoires en Développement (Projter) peuvent être construits en fonction des besoins de formation du candidat.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

- La réalisation collective de « livrables professionnels » liés au thème de la formation-action.
- La réalisation d'une étude : afin de se décentrer des activités professionnelles, un travail d'étude et de recherche portant sur un aspect de l'activité professionnelle (ou de stage) est mis en œuvre et donne lieu à un mémoire.

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

Professionnels, salariés ou demandeurs d'emploi en formation continue :

- Avoir un projet professionnel explicite dans les domaines concernés
- Selon les cas : avoir obtenu 120 ECTS en sciences humaines (DUT, L2 ou BTS)
- **Ou** avoir une expérience professionnelle et s'engager dans un processus d'évolution ou de reconversion professionnelle

Public de la formation initiale, exclusivement en contrat d'apprentissage :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau **bac+3 dans le domaine des sciences humaines et sociales**,
- **ET** avoir **un projet professionnel lié aux secteurs visés**

Pré-requis : usage des logiciels bureautiques

Le diplôme est accessible par la voie de la VAE.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les modalités de sélection des dossiers se déroulent selon les **3 étapes suivantes**

ÉTAPE 1 : PARTICIPATION À LA RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE :

Tous les candidats sont invités à participer à l'une des réunions d'information collective organisées autour des questions suivantes :

- Présentation du dispositif à distance
- Débouchés professionnels / projet professionnel
- Organisation de la formation
- Modalités de financement de la formation



Inscription en ligne : shs-nancy.univ-lorraine.fr

À l'issue de cette réunion, 2 entretiens en parallèle sont proposés, l'un avec la responsable du diplôme, l'autre avec le conseiller en formation (à la demande) avec pour objectifs :

- L'identification du projet de formation et du projet d'alternance
- L'accompagnement à la poursuite de la construction du projet de formation et sa mise en œuvre opérationnelle : identification des dispositifs de financement, des étapes administratives en fonction de chaque situation.

ÉTAPE 2 : CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Une sélection des candidats est faite sur dossier. Le dossier est à constituer **à partir du 15 mars**, en ligne via ce lien : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr>

À réception du dossier complet, vous pourrez être convié à un entretien avec la Responsable de Formation.

ÉTAPE 3 : EXAMEN DES DOSSIERS EN CONSEIL PÉDAGOGIQUE :

Les dossiers ainsi constitués sont examinés en **conseil pédagogique**. Ce conseil statue selon les critères suivants :

- Pertinence du projet de formation (y compris le lieu de stage) au regard du projet professionnel.
- Pertinence du projet de formation (y compris le lieu de stage) au regard de l'expérience professionnelle et/ou du cursus de formation du candidat.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Si vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, les frais de formation s'ajoutent aux droits d'inscription à l'Université de Lorraine. (tarification 2026-2027 en cours)

- Si vous êtes **salarié**, ces frais de formation, peuvent être pris en charge par votre **employeur au titre du plan de développement de compétences**, ou au titre **d'un CPF de transition professionnelle**. Prenez contact avec le service RH de votre employeur.
- Si vous êtes **demandeur d'emploi**, il existe **différentes possibilités de financement adaptées à votre situation**. Rapprochez-vous du service formation continue afin d'étudier le montage financier le plus adapté à votre projet de formation.

Le **DURF** est également accessible **en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage**.

Vous trouverez plus d'information sur le site **emploi.gouv.fr**

Pour tous les autres cas, rapprochez-vous de votre conseiller au service formation professionnelle continue et alternance.

Chaque année, de nombreux étudiants ont la possibilité de choisir la voie de l'Alternance quel que soit leur niveau d'études et leur domaine de spécialité. Doté d'un statut de salarié, vous partagez votre cursus entre temps de travail et temps de formation.

Contrat de professionnalisation	Contrat d'apprentissage
Coût : tarification (5 609,60 €)*	Coût : tarification 2026-2027**
• Jeune de 16 à 25 ans, • Demandeur d'emploi de 26 ans et plus, • Bénéficiaire de minimas sociaux : revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS) ou allocation aux adultes handicapés (AAH), • Personne sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).	• Jeune de 16 à 29 ans révolus, • Personne, quel que soit son âge, reconnue travailleur handicapé • Personne, quel que soit son âge, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme déterminé. * Pour plus de renseignements, contactez le service par e-mail : shs-nancy-fc@univ-lorraine.fr Structures privées : coût variable selon la branche d'activité, référentiel disponible sur www.francecompetences.fr

* Sous réserve de modification du tarif pour la session 2026-2027

** Tarification apprentissage

Un contrat de professionnalisation peut être conclu avec tous types d'employeurs privés. Les groupements d'employeurs, les entreprises de travail temporaire, sous certaines conditions, les employeurs saisonniers.

Les employeurs publics sont exclus du dispositif à savoir : l'État, les collectivités locales et les établissements publics à caractère administratif, par exemple hôpitaux ou lycées.

Un contrat d'apprentissage peut être conclu avec tous types d'employeurs privés (y compris les associations). Mais aussi les entreprises de travail temporaire, les employeurs saisonniers, le secteur public (fonctions publiques : **Territoriale, d'État et Hospitalière**).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET PARTENARIATS

La formation s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire portée par le Département Sciences de l'Éducation et de la Formation de l'Université de Lorraine.

La formation est réalisée :

- **A 50% par des enseignants chercheurs de l'Université de Lorraine** en sciences de l'éducation et de la formation, associés notamment au LISEC (Laboratoire Interuniversitaires des Sciences de l'éducation et de la communication), et sciences de gestion.
- **A 50% par des professionnels** (consultant formation, directeur de pôle de formation, professionnel de l'orientation, responsable financier et des ressources humaines, conseiller formation) en activité dans des structures telles que Transition Pro Grand Est, le GRETA, Chambre des métiers du Luxembourg, Adoc Métis, Association PRACTHIS, ou encore la Région Grand-Est.

La formation est en lien **avec l'association TERREPHILIA** qui fédère les anciens et actuels étudiants de la filière « métiers de la formation » et les professionnels du champ de la formation professionnelle, de l'inclusion sociale et du développement local et territorial.



@association-terraphilia



NOTES

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Nathalie Lavielle Gutnik
Département des Sciences de l'Éducation et de la Formation
UFR SHS-Nancy
nathalie.lavielle-gutnik@univ-lorraine.fr

INFORMATION, CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT

SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE & ALTERNANCE

Mail : shs-nancy-fc@univ-lorraine.fr

Prendre rdv : rdv.univ-lorraine.fr/fc-shs-nancy



www.orientest.fr

Outils et ressources sélectionnés par la Région Grand Est pour élaborer
votre projet professionnel.

Pour suivre cette formation dans de bonnes conditions, vous devez disposer d'un
ordinateur portable.



FORMATIONS.UNIV-LORRAINE.FR
SHS-NANCY.UNIV-LORRAINE.FR

Mise à jour janvier 2026